

REVUE DE PRESSE

Médias nationaux

L'intérêt général et moi

Film de Sophie Metrich et Julien Milanesi

Distribution Coopérative DHR

Sortie 1^{er} juin 2016

Relations presse

William Lambert

www.lambertcommunication.com

Presse Nationale	p.3
Télévision	p.13
Radio	p.16
Internet	p.18

Presse

n° du 21 avril 2016 - 4e de couverture/ Pleine page

PROJECTIONS & DIRECTION HUMAINE DES RESSOURCES
présentent

L'INTÉRÊT GÉNÉRAL & MOI

un film de
SOPHIE METRICH
& JULIEN MILANESI

MUSIQUE ORIGINALE ARTUS

AVEC CÉRALDINE BORGHI, SÉBASTIEN DUMONT, LES VOIX DE CÉCILE METRICH, JULIEN MILLER - IMAGE SOPHIE METRICH, PHILIPPE ELUSSE - DESSINS PANTHO DESBORDS - ILLUSTRATION ET
MISE EN COULEUR PRUNELLE GIORDANO - CRÉATION DES ANIMATIONS MATHILDE GERM - MONTAGE SOPHIE METRICH, JULIEN MILANESI, THIERRY DEROCLES - MONTAGE SON ALDE
BALDASSA - MIXAGE FLORENT COLAUTTI - MUSIQUE ORIGINALE ARTUS (MATEU BAUDON, ROMAN BAUDON, THOMAS BAUDON, ROMAIN COLAUTTI, NICOLAS GODIN, ALEXIS TOUSSAINT)

Alors que le projet d'aéroport à Notre-Dame-des-Landes doit faire l'objet d'un référendum (26 juin), la Coopérative DHR vous invite à découvrir "L'intérêt général et moi". Un documentaire soutenu par Politis, Agir pour l'environnement et le réseau Attac France, qui va alimenter le débat sur les grands projets d'infrastructure.

Sortie nationale le 1^{er} juin et, d'ici là, une belle série d'avant-premières.

Réalisé par Sophie Metrich et Julien Milanesi "L'intérêt général et moi" plonge le spectateur dans une réflexion vivante et sensible sur la démocratie des grands projets, sur la façon dont on prend et ressent ce type de décisions, aujourd'hui, en France. Les auteurs partent d'un conflit qu'ils connaissent bien : celui sur la construction de l'autoroute A 65, aujourd'hui l'une des plus chères et des moins fréquentées de France. Ils vont à la rencontre des différents protagonistes (élus, dirigeants politiques nationaux et locaux, militants associatifs, journalistes, fonctionnaires ...) puis élargissent progressivement leur enquête à d'autres grands projets (Ligne Grande Vitesse Sud-ouest et aéroport de Notre-Dame-des-Landes) pour ouvrir une réflexion sur la nature même de notre démocratie, dans un monde globalisé. Un film à voir absolument pour mieux saisir les enjeux qui se trament derrière le référendum du 26 juin.

Cinéma, mouvement citoyen, association ... Si vous souhaitez organiser une projection, une rencontre, contactez la Coopérative DHR :
philippe@d-h-r.org
+ d'infos : cooperativedhr.fr



AVANT- PREMIERES

29 avril Duttlenheim , 3 mai Griesheim / Souffel (67)
3 mai Perpignan (66), en présence des réalisateurs
8 mai Aspet (31) Ciné Cagire

Tournée dans les Landes (40) avec Julien Milanesi : 12 mai Mugron cinéma Entracte 20h30 , 13 mai Sabres, cinéma L'Estrade 20h30, 14 mai St Vincent de Tyrosse cinéma le Grand écran 20h30, 15 mai Soustons cinéma L'Atlantic 19h

13 mai Montbrun-Bocage (31), 17 mai Toulouse (31) cinéma Utopia, en présence de Geneviève Azam (Attac) et des réalisateurs, 26 mai Castanet (31) Ciné 113

27 mai Bayonne (64) cinéma L'Atalante, avec les réalisateurs + concert d'Artus, auteurs de la B.O.

actualité du film : linteretgeneraletmoi.tumblr.com



CULTURE

Conflits d'intérêts

CINÉMA

Dans *L'Intérêt général & moi*, Sophie Metrich et Julien Milanese mènent une contre-enquête sur les grands projets inutiles et coûteux.

≡ Ingrid Merckx

Plus que trois semaines avant le référendum sur l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes (NDDL). Si certains ont encore des doutes ou besoin d'arguments, *L'Intérêt général* pourrait lever les premiers et nourrir les seconds. C'est un film à angle serré et à fort impact : qu'est-ce que cet intérêt général que brandissent aussi bien les défenseurs que les opposants de ce projet d'aéroport ? Lequel est moins considéré ici dans ses détails que dans son rôle de chef de file d'une liste de grands projets inutiles et coûteux. Un modèle de lutte, de résistance et de réappropriation citoyenne.

C'est l'autre enjeu de ce film : derrière une réflexion de politique appliquée sur intérêt général, intérêt privé et intérêt supérieur, se dessine la remise en cause d'un fonctionnement dit démocratique et d'un mode de vie qui s'essouffle. Sophie Metrich et Julien Milanese s'intéressent à la construction de l'autoroute A65 reliant Pau à Langon et à la ligne

à grande vitesse, LGV, censée desservir NDDL et « rapprocher » les Landes de la capitale. « *Mais qui est concerné ?* », interrogent des habitants. Cependant que les documentaristes insèrent une séquence d'histoire critique qui vire au cours d'économie atterrée sur le thème : à qui profite le TGV ? Où l'on apprend que les transports rapides ont toujours majoritairement transporté les classes supérieures quand l'intérêt général réel aurait consisté à privilégier les TER et RER.

« *Le progrès aujourd'hui, ça n'est pas la vitesse mais la qualité de vie !* », lâche une agricultrice soulignant que, ce qui se joue à NDDL et consorts, c'est un choc de cultures et presque d'époques : comme si les grands projets inutiles – et leurs performances moquées dans un montage d'images d'archives assez drôles – appartenaient déjà au passé. À un temps où des industriels s'enrichissaient sous couvert d'intérêt général et en considérant la destruction de l'habitat de centaines

d'espèces – oiseaux, papillons, grenouilles, tritons et hommes – comme un dommage collatéral. « *Comment oublier l'humain ?* », s'étrangle un journaliste de *Sud-Ouest*, ému. « *On prend les gens pour des gogos !* », s'énervent des paysans résistants alors même que ces citoyens que l'on voudrait endormir à coup d'études expertes livrent des contre-études qui non seulement valent les officielles mais les contredisent au point de faire porter le soupçon sur toutes les enquêtes publiques en cours. Aveuglement des élus, servilité des institutions, le film n'est pas tendre avec ceux qui pilotent ou cautionnent ces grands projets. *A contrario*, le camp des citoyens mobilisés est riche en raisonnements de haut vol. Entre les deux, marquant la fracture, des plans de coupe sur un couple de danseurs contemporains semblent vouloir capter le regard, recentrer les énergies, ramener à l'essentiel. ●

L'Intérêt général & moi, de Sophie Metrich et Julien Milanese, 82 minutes.



Le temps des ouvriers

FILMS

Petit écran et D le Front populaire célèbre.

≡ Jean-Claude Renard

Quatre-vingtième saire oblige populaire est ressuscité en ce mo À commencer par le François Delassus (po *Le Front populaire*, à En partant des mar de 1934, des ligues Léon Blum, de Maur Doriot, le réalisateur remarquable évocation populaire, avec so acteur : le monde ou

Un monde qui so usines, s'épuise à la ch reclus dans ses logen couchant dans la paille monde qui forge ses le fracas des ateliers, la solidarité et l'unité ront à la victoire du d'une gauche rasse législatives. Avant grèves, viviers des f des réformes jugées cevables, mais gagr renfort de mobilisati pations des usines. 2 extraits des actualité (*À nous la liberté*, de puisant notamment audiovisuel du Parti français, Delassus voix et les images d ces protagonistes ; soigneusement, sob risées, mais qui ne vi spectacularisation ha ce genre d'exercice, e non plus, dans cette dans la carte postale nel déjeuner sur l'her payés.

Dans ce même e gique et historique, C édite un coffret con *La vie est à nous* (sig et un collectif où se entre autres, Renoir tier-Bresson et Ale pagné d'une quinz militants, tournés 1938, témoignant d'exaltation politic Une histoire de pe fierté, de femmes décidés à rester del

Le Front populaire : À nous la vie, le 5 juin, à 22 h 25, sur France 5 (1 h 32). Et *La vie est à nous/Le Temps des cerises et autres films du Front populaire*, éd. Ciné-Archives.

Studio Ciné Live, n° du mois de juin 2016

L'intérêt général et moi ☆

*De S. Metrich
et J. Milanesi*

• 1 h 21 • 1^{er} juin

Ce documentaire prend l'excuse d'expliquer la notion d'intérêt général pour donner la parole aux opposants des grands projets d'infrastructure du transport français. Très instructif, mais sa partialité joue en sa défaveur. ■ **V.T.**

Mr Gaga ☆☆☆

L'intérêt général et moi

Quel est le kilomètre le plus cher de France ? Celui de l'A65, avec un péage de 22 euros pour 142 km. Depuis son ouverture, en 2010, ce bout d'autoroute très contesté par les riverains et les écolos perd des milliards chaque année. Est-il d'intérêt général ?

En explorant quelques grands projets d'infrastructures comme l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes, Sophie Metrich et Julien Milanesi interrogent, dans ce documentaire, la notion d'intérêt général. Les décideurs en sont-ils les seuls dépositaires ? Les médias les défendent-ils ? Les partenariats public-privé en relèvent-ils ? Vinci est-il d'intérêt général ? On devine la réponse ! — J.-L. P.

ce qui peut donner à des crispations... parfois dramatiques. Ce fut le cas notamment pour le barrage de Sivens. Ce « petit » projet de 6 millions d'euros de fonds publics, porté par le conseil général du Tarn pour soutenir la culture du maïs, n'avait pas fait l'objet d'une consultation préalable sur son « opportunité ». Résultat : une fois l'autorisation des travaux accordée sur cette zone humide, la contestation n'a cessé de se durcir et a suscité l'installation d'une ZAD (3), « zone à défendre », destinée à bloquer la réalisation du barrage. Lors d'un affrontement avec les gendarmes dans la nuit du 25 au 26 octobre 2014, un opposant au projet, Rémi Fraisse, a trouvé la mort. La consultation des populations peut-elle être de nature à déminer les conflits, notamment en prévenant l'installation d'une ZAD ? « Ce que l'on observe, en tout cas, c'est que là où des ZAD se sont mises en place, comme à Sivens ou à Roybon, en Isère (où se trouvait un projet de Center Parcs, aujourd'hui suspendu, NDLR), il n'y a pas eu, en amont, de concertation de la population par des élus, ni de débat sur la nécessité ou non de réaliser le projet. Ou quand il y a eu débat, comme à Notre-Dame-des-Landes en 2002-2003, il s'est mal passé », souligne Philippe Subra.

Or ces débats impliquant les citoyens sont devenus d'autant plus nécessaires qu'il n'y a plus aujourd'hui de consensus social sur ce qu'est l'intérêt général. « Durant au moins les Trente Glorieuses, c'était clair : l'intérêt général, c'était l'intérêt national, qui passait par la modernisation du pays et le développement de l'économie, estime Philippe Subra. Depuis, ce consensus a éclaté : il n'y a plus d'accord ni sur l'échelle (locale, nationale ou planétaire), ni sur le contenu ! Pour certains, le progrès, c'est continuer à construire des autoroutes ou des aéroports. Pour d'autres, c'est le respect des paysages et des équilibres naturels, voire la décroissance. » Cette opposition entre visions différentes du progrès, c'est-à-dire du sens même de l'histoire, est particulièrement sensible sur les projets d'infrastructures. C'est ce que montrent Julien Milanesi et Sophie Metrich dans le documentaire *L'intérêt général et moi*, qui sort au cinéma le 1^{er} juin. À travers l'exemple de trois équipements de transports (autoroute de Gascogne [A65], nouvelle LGV du Sud-Ouest, et aéroport Notre-Dame-des-Landes), ils montrent comment l'imaginaire de la vitesse et de la croissance s'oppose à de nouvelles attentes de



1) Le 27 février 2016, des opposants à la construction de l'aéroport Notre-Dame-des-Landes manifestent sur la route nationale reliant Nantes (Loire-Atlantique) à Vannes (Morbihan).
2) Lisle-sur-Tarn, le 6 mars 2015 : les gendarmes évacuent la ZAD (Zone à défendre) du Testet, édifiée pour lutter contre le projet du barrage de Sivens, juste après le vote d'un nouveau projet par le conseil général du Tarn.

la société : priorité donnée aux transports du quotidien, souci du patrimoine naturel et du climat, vigilance quant à l'usage de l'argent public. « Ceux qui pensent que l'avenir est dans la croissance économique et ceux qui pensent, à l'inverse, que cette croissance (qu'on le veuille ou non) ne reviendra plus ou que ce n'est pas souhaitable pour des raisons écologiques, n'ont pas la même vision de ces infrastructures, explique Julien Milanesi. Pour les premiers, elles se justifient par des hypothèses d'augmentation importante du trafic routier, ferroviaire, aérien. Une donnée contestée par les seconds, pour qui moins de croissance signifie moins de mobilité, moins d'augmentation de trafic, donc des équipements moins rentables à l'avenir. »

Consulter en amont des projets

Ces divergences de fond sur le progrès rendent d'autant plus complexe et sensible la prise de décision. Tout peut-il encore reposer sur les élus incarnant, seuls, l'intérêt général, alors que les citoyens, de plus en plus formés et cultivés, demandent à être partie prenante des décisions qui les concernent ? Quelle peut être la part de démocratie participative ? Dans la foulée du drame de Sivens, une commission menée par le sénateur Alain Richard (PS) a rendu des propositions

LE CHOIX DE LA VIE

« Nous vivons l'entrée conflictuelle de l'écologie dans la démocratie »

Dans *l'Intérêt général et moi*, Sophie Metrich et Julien Milanési questionnent l'utilité économique et écologique de grands travaux d'infrastructures. Et y voient un conflit entre ancien et nouveau monde.

Julien Milanési et Sophie Metrich, tous deux âgés de 39 ans, habitent le petit village de Montamat (130 habitants), dans le Gers. Lui est économiste, chercheur dans le domaine des politiques publiques d'environnement à l'université de Toulouse. Elle, après une maîtrise de cinéma, est collaboratrice artistique au théâtre. Ils ont réalisé ensemble *l'Intérêt général et moi*, un film documentaire sur trois grands projets d'infrastructures ayant suscité autant de conflits locaux et régionaux, voire nationaux : l'autoroute A65 Langon-Pau, la ligne LGV qui doit relier Bordeaux à Toulouse et le projet d'aéroport à Notre-Dame-des-Landes.

Sorti en salle le 1^{er} juin, ce documentaire bien construit, autant poétique que militant, faisant parler sans manichéisme de nombreux intervenants (élus, fonctionnaires, associations écologistes, habitants...) pose en fait le débat du bon fonctionnement de notre démocratie.

LA VIE. Pourquoi avoir titré votre film *l'Intérêt général et moi*, en associant ces deux termes qu'on oppose souvent ?

JULIEN MILANESI. À partir de 2005, nous avons été engagés personnellement contre l'A65, le dernier grand projet autoroutier français, soit 150 km d'autoroute entre Langon et Pau. Comme cela arrive parfois, nous avons perdu ce combat, et l'autoroute a été inaugurée en 2009. Le « moi », c'est d'abord une forme d'outrage, quelque chose de très émotionnel que nous avons ressenti. Notamment avec la destruction de la

zone humide des Neuf Fontaines – là où commence le film –, qui était proche de mon village natal, dans les Landes. Mais nous avons voulu aller plus loin que ce ressenti personnel et questionner ce qui nous était opposé, à savoir « l'intérêt général ».

SOPHIE METRICH. Nous avons voulu à la fois savoir qui définissait l'intérêt général et montrer qu'au-delà de nos histoires personnelles les questions posées par ces grands travaux sont très transversales et concernent l'ensemble du territoire français.

Pour les élus et les aménageurs, « la modernité et le progrès, c'est aller vite », alors qu'associations et habitants introduisent l'idée que « le progrès, c'est peut-être aussi la qualité de vie »...

JULIEN. Cette vitesse, elle a un coût, à la fois économique et écologique. Par exemple, le coût économique de la ligne à grande vitesse Bordeaux-Toulouse est déjà supérieur à plus d'une dizaine de milliards d'euros, ce qui est colossal. Avec le prix d'un seul kilomètre de LGV, on peut construire un collège. C'est la preuve que l'intérêt général est un choix discutable et qui peut être discuté. De plus, le coût écologique de ces grands travaux est très important, avec tous les écosystèmes qu'on détruit pour aller plus vite, aussi bien des zones Natura 2000 que de nombreuses espèces protégées. Cette vitesse accentue également la mise en concurrence entre les êtres et les territoires. Ce sont des projets qui s'inscrivent dans une vision du monde, celle de la mondialisation, avec une compétitivité territoriale exacerbée entre des capitales régionales. Ici, dans le Sud-Ouest, on voit cette concurrence absurde entre Bordeaux et Toulouse, comme si celle des pays asiatiques ne suffisait pas !

SOPHIE. Les élus ont en effet une vision du monde qui est complètement différente de celle des habitants, qui sont plus attachés à leur territoire. D'ailleurs, ces besoins de vitesse sont socialement marqués : ce sont ceux d'une élite politique et économique qui veut gagner une heure pour aller à Paris – c'est l'argument développé dans le film par Alain Vidalies, alors député des Landes, devenu depuis secrétaire d'État aux Transports –, alors que les habitants, eux, parleront plus concrètement et modestement de l'amélioration des TER, des lignes et des routes secondaires.

Un documentaire à hauteur d'homme

» Ce film de 80 minutes s'ouvre sur une balade bucolique. On suit les pas d'un promeneur sur le site des Neuf Fontaines, dans les Landes, une zone humide qui a l'air encore préservée. Hélas, rapidement, le marcheur bute sur un grillage : celui qui la sépare d'un long ruban de bitume qui relie Pau à Langon, l'autoroute A65, construite en 2005.

De leur combat pour l'environnement perdu, Julien Milanési et Sophie Metrich tirent une réflexion sur la notion d'intérêt général, en allant à la rencontre des opposants à ces grands travaux, d'élus, de hauts fonctionnaires. À travers d'autres exemples – le projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes et celui de LGV entre Bordeaux et Toulouse –, ils questionnent à la fois notre frénésie de vitesse et nos processus démocratiques. Une réflexion à hauteur d'homme et de nature, loin des évidences. **9 O.N.**



LE CHOIX DE LA VIE



AMBIERRE/STUDIO PIERRE POUR LA VIE

Dans votre film, il y a notamment le témoignage de ce couple des Landes qui dit : « Entre le point A et le point B, il y a quelque chose qui s'appelle la ruralité et qu'il faut respecter. »

SOPHIE. Les habitants des grandes métropoles – que ce soit ceux de Toulouse, de Bordeaux ou de Paris – ont en commun de considérer le monde rural comme des territoires à traverser, sur lesquels il n'y aurait plus personne. D'où le ras-le-bol des « locaux » et la révolte contre la destruction d'espaces naturels, qui sont de plus en plus rares et précieux.

JULIEN. La France mondialisée considère un peu vite ces territoires ruraux comme des lieux de décharge, alors que ce sont avant tout des espaces de vie.

Les élus qu'on voit dans votre film ne sont pas pour autant caricaturaux, ils sont plutôt de bonne volonté.

JULIEN. Ils croient sincèrement à leur imaginaire politique, même si nous pensons que leur vision du

UN COMBAT PERDU contre la construction d'une autoroute... et Julien Milanesi et Sophie Metrich réalisent un documentaire interrogeant le fonctionnement de notre démocratie. Défendre local, penser global !

monde est datée et qu'elle remonte à celle des Trente Glorieuses, quand on pouvait légitimement estimer que la France était sous-équipée. Ce n'est plus le cas. D'ailleurs, un haut fonctionnaire du ministère des Transports le reconnaît dans notre film.

SOPHIE. Parmi tous les élus que nous avons contactés, aucun n'a refusé de nous parler. Ils étaient ravis de s'exprimer sur l'intérêt général. Ils pensent vraiment bien faire.

Une de vos thèses, c'est que les institutions démocratiques sont défailtantes. Est-ce que la voie du référendum local, celle choisie dans le dossier de Notre-Dame-des-Landes, est une bonne méthode pour sortir de cette impasse ?

JULIEN. La démocratie représentative – l'idée qu'un élu porterait la chasuble de l'intérêt général pendant cinq ans – ne marche plus. De notre point de vue, ces conflits sur les visions du monde qui



LE CHOIX DE LA VIE

sont derrière ces projets ne peuvent pas se résoudre avec les modes opératoires classiques que nous avons aujourd'hui, notamment avec les enquêtes publiques. Ce sont des processus de consultation qui ne permettent pas aux citoyens d'avoir voix au chapitre. Ce que je trouve intéressant dans la consultation de Notre-Dame-des-Landes, c'est que l'État reconnaît en quelque sorte ce constat d'échec. Par la voie du référendum, il cherche à relégitimer son projet d'aéroport. C'est quand même déjà une victoire des associations.

SOPHIE. Malheureusement, le périmètre retenu de la seule Loire-Atlantique n'est pas satisfaisant. Cette consultation ne va donc pas remplir les conditions nécessaires pour trancher la question de la légitimité. Et quel que soit le résultat, la controverse ne va certainement pas s'apaiser. Cela risque d'être une occasion manquée.

Dans certaines luttes environnementales, n'y a-t-il pas quand même aussi la manifestation d'égoïsmes locaux, le fameux « syndrome Nimby » (*Not in my backyard*, « pas dans mon jardin »)...

SOPHIE. Ces sentiments peuvent exister au départ. Mais ce que nous avons constaté, c'est que les citoyens construisent ensemble petit à petit une autre vision du monde, pour le coup plus solidaire.

JULIEN. Les intérêts particuliers, on les trouve partout. Ce n'est pas parce qu'une association locale s'oppose à un projet qu'elle a nécessairement raison. En revanche, une association ne peut pas conduire une mobilisation et espérer être entendue si elle ne monte pas au créneau avec précisément d'autres arguments d'intérêt général. Vous ne pouvez pas rentrer dans l'espace public uniquement avec la défense d'intérêts particuliers. Les batailles égoïstes sont vouées à la défaite.

Comment arriver à une définition sinon consensuelle, du moins apaisée de l'intérêt général ?

JULIEN. Dans les années 1960, il y avait un consensus sur l'intérêt général d'équiper le pays. Donc on ne se posait pas trop la question du caractère

démocratique de ces décisions. Aujourd'hui, ce n'est plus le cas : les institutions démocratiques sont sous la pression des associations, de l'opinion publique. L'intérêt général aujourd'hui, plus qu'une définition juridique impossible à trouver – est-ce la vitesse ou la qualité de vie ? –, ce serait davantage une procédure jugée légitime par tout le monde.

Après la mort d'un militant qui manifestait contre le barrage de Sivens, Ségolène Royal a déclaré : « Mon travail, c'est de réconcilier et de faire émerger l'intérêt général en faisant en sorte que chacun abandonne une part de son obsession ou de sa vérité pour construire une vérité commune. » Elle a raison ?

JULIEN. Elle est dans son rôle de ministre, mais je me demande si c'est vraiment réalisable. Nous sommes devant un basculement de civilisation, dans un moment où la façon de concevoir les politiques publiques doit radicalement changer, avec à la fois les crises écologiques et la fin de la croissance économique. Est-ce qu'il y a une possibilité de trouver une vérité commune entre des visions aussi radicalement différentes entre l'ancien et le nouveau monde ? Cela me paraît difficile. Par exemple, à Notre-Dame-des-Landes, est-ce qu'une piste au lieu de deux c'est un bon compromis ? À Sivens, est-ce qu'un petit barrage c'est mieux qu'un grand ? Le changement climatique ne nous oblige-t-il pas à des conversions plus radicales et donc plus courageuses ?

Aujourd'hui, il n'y a pas un seul projet d'infrastructures, de supermarché ou de parking qui ne trouve face à lui une association pour s'opposer. Nous vivons l'entrée conflictuelle de l'écologie dans la démocratie. De même qu'au XX^e siècle nous avons assisté à un développement des conflits sociaux, qui nous ont obligés à trouver des outils démocratiques pour régler les conflits d'intérêts dans les usines entre le capital et le travail, en construisant le compromis social tel qu'il existe, on découvre aujourd'hui que l'écologie est aussi un lieu de conflits. C'est la fin d'une fausse idée consensuelle : celle qu'on allait pouvoir sauver la planète en fermant simplement son robinet d'eau ! L'écologie, cela ne marche pas comme cela. Et on ne peut pas non plus s'en remettre à des grandes conférences internationales très lointaines pour régler toutes les grandes questions écologiques. Ce sont aussi des choix très concrets qui se posent désormais dans le quotidien des territoires. La bonne nouvelle, c'est que tous ces conflits vont nous obliger à trouver de nouvelles solutions démocratiques pour avancer.  **INTERVIEW O.N.**

« Le changement climatique ne nous oblige-t-il pas à des conversions plus radicales et plus courageuses ? »



L'intérêt général et moi (2015)

SOPHIE METRICH ET JULIEN MILANESI

PAR PHILIPPE PERSON



L'autoroute A65 Pau-Langon, la ligne ferroviaire à grande vitesse du Sud-Ouest et l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes. Autour de ces trois dossiers qui ont défrayé la chronique, Sophie Metrich et Julien Milanesi s'interrogent sur la notion d'« intérêt général » brandie par l'État et ses technocrates face au mécontentement des citoyens.

Leur constat est amer quand ils filment ce qui a déjà été réalisé, comme l'A65. Mais devant le travail de fourmi des associations, qui contestent point par point les conclusions des enquêtes publiques et mobilisent des habitants du cru sur l'aberration des projets et l'opacité des choix, en particulier pour ce trompe-l'œil qu'est le « partenariat public-privé », souvent concédé à des multinationales, ils sont enclins à plus d'optimisme. Interrogeant, à Notre-Dame-des-Landes, un couple d'éleveurs qui ont refusé de partir et qui soulignent le rôle des « zadistes » dans leur détermination, les réalisateurs montrent que ces combats ont de l'avenir parce qu'ils agrègent désormais des populations très différentes. Ce film est dédié à Rémi Fraisse, tué sur le site du barrage de Sivens.



Philippe Person

En salles.

Télévision

La Chaîne Parlementaire (LCP)

1^{er} juin 2016

Emission « Politique matin »
chronique culturelle



France Télévision

Outre Mer 1

14 juin 2016

Emission « Ciné 1ère »

francetv
1
pluzz
francetvinfo
francetvsport
+

outre-mer
1
L'ACTU VIDEOS TV R.
Rechercher une info, une emi

Paris : 16 / 19°C
f

Emissions / Ciné 1ère


CINÉ 1ÈRE
JEAN-MARIE CHAZEAU
 Mercredi 6h40 / 7h25 / 8h15

L'intérêt général et moi (2016) de Sophie Metrich et Julien Milanesi

Par Jean-Marie Chazeau | Publié le 14 juin 2016 à 10:47

Après les succès de Merci Patron et de Demain, sort dans les salles un nouveau film militant, qui pose la question des grands travaux lancés en France et qui ont soulevé des vagues de contestations... et qui ont aussi un écho outre-mer.





L'intérêt général et moi

Expropriations pour laisser passer une autoroute, une nouvelle ligne de TGV ou faire la place à un nouvel aéroport... Au nom de l'intérêt général on bouscule bien des paysages et des équilibres naturels et humains. Mais la façon dont les décisions sont prises, les arguments avancés, sont-ils vraiment démocratiques ? C'est toute la question que pose le documentaire de Sophie Metrich et Julien Milanesi dans « L'intérêt général et moi ».

Ils se sont appuyés sur trois exemples concrets : Notre dame des Landes à Nantes, l'A65 entre Langon et Pau, et la LGV ligne à Grande Vitesse Paris-Bordeaux.

On pourrait imaginer une autre enquête, menée sur le même thème outre-mer, entre le projet pharaonique de la nouvelle route du littoral à La Réunion (après la route des Tamarins) et le barrage de Petit Saut en Guyane, en passant par les usines de nickel en Nouvelle-Calédonie ou le creusement des grands ports de Martinique et de Guadeloupe. L'emploi, l'activité économique, la rentabilité sont mis en balance au nom de l'intérêt général, parfois aux dépens de toute étude sérieuse d'alternatives qui ne demanderaient qu'à être défendues...

Radio

France Inter (LCP)

18 juin 2016

Emission « CO2 mon amour »

5 mn (de 49'30 à 54'15)



[Info](#) [Culture](#) [Humour](#) [Musique](#)

[Programmes](#)

CO2 MON AMOUR

par Denis Cheissoux

Le samedi de 14h à 15h

La vache, la tour et la grive

samedi 18 juin 2016



écouter

52'50



[Podcast iTunes](#)



[Podcast RSS](#)

Internet

30 mai 2016

« L'intérêt général et moi » : un film édifiant sur la démocratie des grands projets

Publié le 30 mai 2016

...

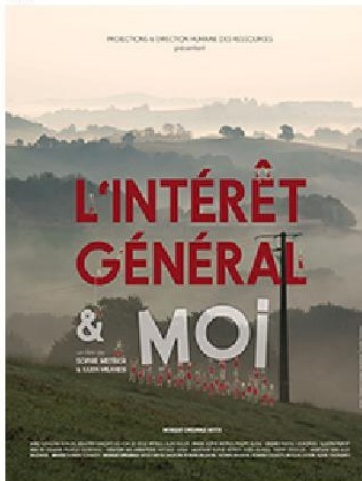
Le film réalisé par Sophie Metrich et Julien Milanesi est une réflexion sur l'intérêt général à partir de trois projets d'infrastructure de transport : l'autoroute Langon-Pau (A65), la Ligne à Grande Vitesse (LGV) Sud Ouest et l'aéroport Notre-Dame-des-Landes à Nantes. Sortie en salle le 1er juin.

...

par **Danièle Boone**

...

...



Un mois avant le référendum sur Notre-Dame-des-Landes, ce documentaire qui invite à la réflexion tombe à pic. Sophie Metrich, réalisatrice, et Julien Milanesi, économiste, maître de conférences à l'université Paul Sabatier de Toulouse et chercheur au Laboratoire d'Etude et de Recherche appliqué en Sciences Sociales (LERASS), partent d'un projet qu'ils connaissent bien : la construction de l'autoroute A65 Pau-Langon. Ils s'étaient personnellement engagés dans la lutte. C'est après que la décision soit prise, qu'ils ont décidé de faire un film en élargissant à deux autres projets, la LGV Sud-Ouest et l'aéroport Notre-Dame-des-Landes.

Site des Journalistes écrivains pour la nature et l'écologie (2)

30 mai 2016

...

Pendant six ans, ils ont donné la parole à des élus, dirigeants politiques nationaux et locaux, militants associatifs, journalistes, fonctionnaires, pour tenter de définir ce qu'est l'intérêt général, qui le définit et sur quels fondements. Il est question d'un sacrifice, celui d'une terre habitée, de ses paysages, de ses cours d'eau, de ses chemins, de ses villages, de ses maisons, de ses souvenirs. Et la question est celle de la justification : au nom de quoi ce territoire est-il sacrifié ? en échange de quoi ? Sur l'autel de quels espoirs, de quels principes ?

...

Démontant la caricature médiatique récurrente opposant l'intérêt général incarné par des élus et l'intérêt particulier porté par des riverains touchés par le syndrome NIMBY (de l'anglais « not in my back yard »), ils entraînent le spectateur vers une réflexion de plus en plus approfondie et très documentée notamment avec des images d'archives ou la lecture d'un arrêté de la Direction Environnement de l'Aquitaine autorisant la destruction par Aliénor d'une impressionnante liste d'espèces protégées pour la construction de l'A65.

...

Le film pointe les manipulations de chiffres, les surestimations, l'hypocrisie des PPP (Partenariats PublicPrivé), car il y a toujours une clause qui dit qu'en cas de faillite c'est la collectivité qui récupère l'équipement et les dettes qui y sont liées ! Cette clause est l'article 40 dans le contrat de concession de l'A65. Elle apparaît également dans celui avec Vinci pour l'aéroport Notre-Dame-des-Landes. Aujourd'hui, les pertes de l'A65 s'élèvent à 35 millions d'euros par an ! Hervé Kempf (JNE) rappelle le cas de Bernard Hagelsteen, préfet de Loire-Atlantique, responsable de l'enquête coût-bénéfice du projet d'aéroport, qui a quitté son poste pour devenir quelque temps plus tard conseiller chez... Vinci !

...

Le film est rythmé par des séquences d'expression corporelle avec Géraldine Borghi et Sébastien Dumont, un couple de danseurs immédiatement suivies de citations. Ma préférée : « *A l'instant qu'un peuple se donne des représentants, il n'est plus libre* », signée Jean-Jacques Rousseau.

...

En salle le 1er juin

***L'intérêt général et moi* est distribué par [Coopérative Direction des Ressources Humaines](#)**

Voir bandes annonces : [Bande-annonce #1](#) – [Bande-annonce #2](#)

Sciences et Avenir

1^{er} juin 2016

SCIENCES
"AVENIR"

Nature

Espace Santé Nutrition Nature Animaux High-tech Archéo

trésors > Yellowstone Trump et le changement climatique Vaccin Empreinte

À LA UNE

Sciences > Nature & environnement > CINÉ. "L'intérêt général et moi" ou la démocratie des grands projets

CINÉ. "L'intérêt général et moi" ou la démocratie des grands projets



Eric Leric Chausseau
Voir tous ses articles

Publié le 01-06-2016 à 09h02

A+ A-

Construit autour de trois projets (aéroport de Notre-Dame-des-Landes, autoroute A65, LGV Sud-Ouest), ce documentaire de Sophie Metrich et Julien Milanesi est une réflexion sur la façon dont est justifiée la construction d'une infrastructure. Instructif.



Recommander 210 personnes recommandent ça. Soyez le premier parmi vos amis

G+ 2

UTILITÉ. Une route, un aéroport, une ligne de chemin de fer sont construites parce qu'elles sont nécessaires au plus grand nombre. Et l'intérêt du plus grand nombre s'impose devant la somme des intérêts particuliers. Cette règle très simple s'applique de plus en plus difficilement. Les "experts" ont beau produire des rapports justifiant de la pertinence d'un aménagement, les contestations sont de plus en plus fortes. Et de plus en plus argumentées. Pourquoi ? C'est à cette question que tente de répondre le documentaire *L'intérêt général et moi*, à travers les réponses de ces militants refusant qu'on leur impose des bouleversements majeurs de leur environnement.

Premier enseignement : il ne s'agit plus simplement de "Nimby" (Not in my back yard, pas dans mon jardin), cette réaction épidermique qui consiste pour un particulier à s'opposer à tout changement près de sa maison. C'est l'utilité même des projets qui est contestée. Et notamment la recherche de la vitesse. Jusqu'à présent, l'intérêt général s'appuyait surtout sur le temps gagné pour aller entre deux points, synonyme de modernité. Le documentaire enfle ainsi une jolie série de reportages de journaux télévisés des années 1960 à 1990 saluant avec des cris d'enthousiasme les records de vitesse battus par les trains français. C'est cette course qui paraît aujourd'hui bien inutile pour une grande partie de la population. Interrogé, Alain Vidalies, actuel ministre des Transports, justifie la présence de l'autoroute A65 Pau-Langon par la facilité qu'elle lui procure d'être à l'heure pour prendre à Pau son avion pour Paris. Une préoccupation bien étrangère aux riverains de l'autoroute empruntée.

Deuxième enseignement : l'expertise est de plus en plus partagée. Les opposants bûchent leurs dossiers, examinent attentivement les rapports que les porteurs de projets doivent désormais obligatoirement leur transmettre, la Convention européenne d'Aarhus imposant depuis 2001 le droit de tout citoyen de s'impliquer dans les décisions environnementales. Résultat : les contestataires maîtrisent les arguments techniques et peuvent les réfuter. Les opposants de l'autoroute Pau-Langon ont ainsi démontré que le trafic ne serait jamais suffisant pour rembourser les investisseurs. Ouvert en 2010, cet axe, dont le péage est le plus cher de France, n'a effectivement atteint un fragile équilibre qu'en 2016. Sa dette cumulée est de 126 millions d'euros à laquelle s'ajoute 900 millions d'euros d'emprunts aux banques. Les actionnaires ne retrouveront leur argent au mieux que dans 20 ou 30 ans.

Troisième enseignement : la concertation n'est pas la panacée. Pourtant, depuis le début des années 1990, de très nombreuses instances de discussion des projets ont été mises sur pied dont la Commission nationale du débat public en 1995. On pensait alors que créer des espaces d'échanges allait permettre de faire émerger des consensus. C'est tout le contraire qui se passe. En charge du programme Concertation, décision, environnement (CDE), qui a financé les travaux de sociologues entre 2007 et 2013, Laurent Mermet (AgroParis Tech) témoigne : "On constate que la concertation n'empêche pas la rémanence de conflits aigus. Dans bon nombre de cas, les points de vue sont de fait inconciliables." Depuis que le projet existe dans les années 1960, l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes aura connu toutes les évolutions successives de la concertation en France. Pour arriver à un point d'opposition que le référendum convoqué pour le 26 juin prochain ne devrait pas régler. Pourtant, paradoxalement, aucun projet aujourd'hui ne pourrait voir le jour sans que soit initiée une procédure de concertation.

L'intérêt général et moi est un film engagé au côté des opposants aux grands projets d'aménagement. C'est aussi un formidable témoignage de la transition écologique, économique et sociale en cours.

www.lambertcommunication

En salles le 1^{er} juin, durée : 1 h 22 min

Consoglobe

1^{er} juin 2016



Alimentation Beauté Santé Bien-être Ma maison Mon jardin Nos enfants Ma planète Tourisme Mobili

INNOV'ACTION

VOUS ÊTES ICI : [CONSOGLOBE](#) > [DÉVELOPPEMENT DURABLE](#) > LES GRANDS PROJETS REMIS EN QUESTION PAR L'INTÉRÊT GÉNÉRAL ET MOI

Les grands projets remis en question par 'L'intérêt général et moi'

Réalisé par Sophie Metrich et Julien Milanesi, le documentaire 'L'intérêt général et moi' décrypte, à travers trois grands projets d'État, la notion d'intérêt général et, au-delà, l'état de la démocratie au XXI^e siècle.



Le 1 juin 2016

Rédigé par Camille Toumeboeuf

J'aime 101 personnes aiment ça. Soyez le premier de vos amis.

101
partages

Partagez sur Facebook !

Partagez sur Twitter !

Envoyez à un ami !

L'autoroute A65 Langon-Pau, la ligne à grande vitesse du Sud-Ouest et l'aéroport de Notre-Dame des Landes : autant de projets controversés dans le domaine des transports dont Sophie Metrich et Julien Milanesi ont décortiqué les tenants et les aboutissants, dans le but d'inciter la réflexion autour de grandes thématiques : l'utilité publique, la décision collective, l'intérêt général, la démocratie.

Un film documentaire pour une réflexion sur l'intérêt général

Partant de leurs propres expériences de militants contre le projet d'autoroute A65, nos deux réalisateurs ont, six ans durant, interrogé des élus, des dirigeants politiques à l'échelle nationale comme locale, des militants associatifs, des journalistes, des fonctionnaires, etc.

Par ce travail, ils ont voulu montrer comment ces différents projets qui se veulent tous pensés pour le **bien de la collectivité**, ont opposé – et opposent encore dans le cas de Notre-dame des Landes –, les populations et les élus, apportant **contradictions et tensions au sein de la technocratie d'état**. Adoptant une attitude empathique et même si besoin naïve face aux personnes interviewées, Sophie Metrich et Julien Milanesi ont voulu « rendre justice aux gens [qu'ils interrogeaient] sans pour autant cacher [leurs] points de vue ».

La démarche de ce **film documentaire**, qui engage suffisamment d'acteurs différents pour que chaque spectateur puisse se **construire sa propre opinion**, vise à ce « que tout le monde arrive à réfléchir à cette question : 'qu'est-ce que l'intérêt général ?' ».



Consoglobe (2)

Un film collectif et collaboratif

Et pour allier l'utile à l'agréable, « l'intérêt général et moi » est le fruit d'un **projet artistique collectif**. Tout d'abord, il y a les deux réalisateurs, issus de parcours différents : l'économie pour Julien Milanesi avec une spécialisation dans le domaine des politiques publiques d'environnement et le cinéma pour Sophie Metrich avec une maîtrise de cinéma à Paris VIII.

Ils se sont également entourés d'une **belle équipe de professionnels** afin de créer un film original, à la fois **ludique et artistique** : une animation, appelée « le tableau économique », a été dessinée par Pantxo Desbordes et mise en couleur Prunelle Giordano. L'animation des personnages est le travail de Mathilde Germi, Géraldine Borghi traduit l'évolution du moi, Sébastien Dumont danse sur la musique du groupe Artus, dont les membres sont issus des villages où passe l'A65...

Ce film, soutenu par *Attac* et *Agir pour l'environnement*, en partie financé par une campagne de crowdfunding, sortira en salle le 1^{er} juin, et il est déjà prévu aux programmes de nombreuses manifestations au cours de l'été.

Pour en savoir plus : <http://linteretgeneraletmoi.tumblr.com>

Illustration bannière : Rassemblement d'activistes – © Hadrian [Shutterstock](#)

CINÉMA

Grands projets et intérêts particuliers

IGOR MARTINACHE | 03/06/2016



Le film documentaire « L'intérêt général et moi » est sorti en salles le 1er juin 2016.

©DR

Imaginez que vous soyez agriculteur et qu'un beau matin, vous receviez un courrier vous annonçant l'expropriation de tout ou partie de vos terres pour y faire passer un tronçon d'autoroute. Votre sang ne ferait qu'un tour ?

Grands projets et petits intérêts

Pas forcément. Car il est bien précisé qu'il en va de « l'intérêt général ». Un talisman qui en fait s'incliner plus d'un, qui s'en vont toucher leurs indemnités sans mot dire, soucieux de ne pas entraver le progrès collectif. Sauf qu'à y bien réfléchir, que recouvre cette notion d'intérêt général ? Et par qui est-elle définie ? Telles sont les questions que proposent de creuser [Sophie Metrich et Julien Milanési](#) dans leur documentaire *L'intérêt général et moi*.

Ils s'intéressent pour ce faire aux mobilisations de plus en plus nombreuses suscitées par les grands projets d'infrastructure de transport. L'aéroport de Notre-Dame-des-Landes ne constitue en effet qu'un cas parmi bien d'autres. Planifiés comme ce dernier dès les années 1960 au sommet de l'Etat, ce sont des centaines de kilomètres d'autoroutes et de lignes à grande vitesse qui attendent d'être réalisés pour le bien-être supposé de tous. Et tant pis si l'on doit raser ainsi l'habitat naturel de nombreuses espèces. La biodiversité attendra.

Tant pis aussi si les citoyens s'opposent en masse à ces projets qu'ils considèrent coûteux et nuisibles. Les « experts » ont parlé et les élus ont voté

Tant pis aussi si les citoyens s'opposent en masse à ces projets qu'ils considèrent coûteux et nuisibles. Les « experts » ont parlé et les élus ont voté. « On croit que les gens sérieux sont toujours du côté du manche », résume le journaliste Michel Laffargue. On ne saurait mieux montrer que par cette entrée combien les enjeux écologiques, sociaux et politiques sont indissociables.

Car derrière ces équipements démesurés, c'est tout le fonctionnement actuel de la démocratie représentative qui est interrogée. Sont ainsi pointés

AlterEcoPlus (2)

du doigt des élus obnubilés par leur réélection et réticents à s'opposer à ce qui s'apparente au développement de leur circonscription et les journalistes qui relaient comme une « évidence » le fait que de tels projets y contribuent. On voit ainsi les uns et les autres s'ébahir devant les records à répétition du TGV.

Mais à quoi bon vouloir aller toujours plus vite ? Le travail journalistique comme le débat démocratique demandent au contraire du temps et de l'espace, que ne leur fournissent guère les pseudo-consultations organisées çà et là, davantage pour calmer les esprits que recueillir les avis. Or, les enjeux sont à la hauteur des projets en question : outre les dégâts écologiques contredisant tous les engagements publics en la matière, se pose aussi la question des prévisions irréalistes de mobilité sur lesquelles sont fondées ces constructions, ou leurs coûts d'opportunité.



Des enjeux redistributifs

A l'heure où le budget de l'Etat est mis à rude épreuve, les 100 milliards d'euros alloués aux quatre projets de lignes à grande vitesse pourraient être investis plus utilement dans des crèches, écoles, dispensaires ou des lignes de TER. Il importe ainsi, enfin et surtout, de mettre à jour des enjeux (anti)redistributifs qui se cachent derrière l'intérêt général.

Car ici, si toute la collectivité met la main à la poche, ce sont surtout les catégories supérieures qui profitent des infrastructures en question. « Je veux bien me sacrifier pour quelque chose de grandiose, mais pas pour que certains gagnent un quart d'heure pour aller au ski », explique ainsi l'un des agriculteurs expropriés.

Ces grands projets vont conduire au déplacement de certaines activités existantes, renforçant leur polarisation autour des principales métropoles

Pire encore, la bombe à retardement des partenariats public-privé. Les élus défendant ces « grands projets » ne jurent que par eux pour alléger la facture à court terme, sans se soucier des bénéfices offerts aux concessionnaires ni du fait que tous les risques reposent en fait sur les contribuables. Enfin, comme l'ont montré différentes études, la France étant déjà bien dotée en infrastructures de transport, ces nouvelles installations n'auraient aucun impact positif sur la croissance. Elles conduiraient simplement au déplacement de certaines activités existantes,

renforçant leur polarisation autour des principales métropoles.

On l'aura compris, les réalisateurs ont clairement choisi leur camp. Mais ce n'est pas tant celui de l'opposition systématique aux grands projets que l'appel à mettre fin à la confiscation d'un débat démocratique nécessaire autour de choix qui engagent profondément toute la société. Et en passant à arrêter de croire à un supposé intérêt général dépassant la contradiction des intérêts et visions du monde particuliers, et que seuls quelques élus seraient capables de discerner. Un vaste projet qui pour le coup apparaît indispensable.

IGOR MARTINACHE

« L'intérêt général et moi » : un film d'utilité publique face à la multipli...

http://www.bastamag.net/spip.php?page=imprimer&id_article=5681

basta!

<http://www.bastamag.net/L-interet-general-et-moi-un-film-d-utilite-publique-face-a-la-multiplication>

DÉMOCRATIE ?

« L'intérêt général et moi » : un film d'utilité publique face à la multiplication des grands projets imposés

par Rédaction - 9 juin 2016

Entre Pau et Langon, une autoroute construite mais vide. A Notre-Dame-des-Landes un projet d'aéroport vieux de plus de 40 ans. Sous ces infrastructures, des vies, des territoires, des espaces naturels sacrifiés ou devant l'être, au nom de l'intérêt général. Mais qui détermine l'intérêt général ? Comment ? « L'intérêt général et moi » est un documentaire en salles depuis le 1er juin 2016. Un film sur la démocratie, sur la manière dont les grands projets sont décidés et ressentis aujourd'hui en France, mais aussi sur la force et la pertinence des mobilisations citoyennes.



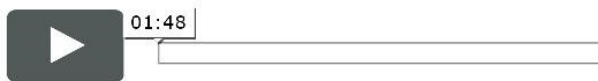
« Durant quatre ans, nous avons participé à la lutte associative contre l'autoroute Langon-Pau (A65) », expliquent Sophie Metrich et Julien Milanesi, réalisateurs du film « L'intérêt général et moi ». Alors que l'infrastructure routière est en cours d'achèvement, faire quelque chose de cette histoire leur apparaît nécessaire : « Faire un film pour laisser une trace de l'offense subie, pour s'interroger sur le sentiment que nous étions légitimes pour nous exprimer sur le devenir de notre territoire, et pour réfléchir sur l'intérêt général, dont nous nous sentions également porteur. »

A l'origine du film, la volonté de parler de la souffrance que génère la construction de ce type d'infrastructure sur les territoires et les vies qu'elle traverse, de l'outrage ressenti, du sentiment mêlé de violence subie et d'impuissance. « Nous voulons parler de ces personnes touchées dans leur espace de vie, dans la chair de leur vécu quotidien, de leur passé, de leur avenir. De ceux qui ne pouvant expulser cette violence, la retournent parfois contre eux », expliquent-ils.



"L'intérêt général et moi", film-annonce#2

from [Direction Humaine des Ressources](#) PRO



["L'intérêt général et moi", film-annonce#2](#) from [Direction Humaine des Ressources](#) on [Vimeo](#).

« L'intérêt général » ?

Cette douleur s'ancre d'abord sur un territoire, au nord-est de la forêt landaise, exemplaire par la succession des projets qui s'y inscrivent : à quelques kilomètres de l'autoroute A65 inaugurée en 2010 est maintenant planifiée, en parallèle, la construction d'une nouvelle ligne de train à grande vitesse (LGV). Il est ainsi question d'un sacrifice – celui d'une terre habitée, de ses paysages, de ses cours d'eau, de ses chemins, de ses villages, de ses maisons, de ses souvenirs – et de sa justification : au nom de quoi ? en échange de quoi ?

La réponse a l'apparence de l'évidence : ce sacrifice est fait au nom de l'« intérêt général ». Mais derrière cette évidence subsistent de nombreuses questions : Qu'est ce que l'« intérêt général » ? Qui le définit ? Sur quels fondements ? Au nom de quoi ? De qui ? Quelle est, quelle doit être la place des « sacrifiés » dans cette définition ? Habiter, vivre dans un lieu, donne-t-il des droits sur son devenir ?



Extrait du film "L'intérêt général et moi" - séquence animation

from [Direction Humaine des Ressources](#) PRO



[Extrait du film "L'intérêt général et moi" - séquence animation](#) from [Direction Humaine des Ressources](#) on [Vimeo](#).

Ces questions se sont posées sur l'A65 comme elles se posent aujourd'hui à propos des projets de Ligne

« L'intérêt général et moi » : un film d'utilité publique face à la multipli...

http://www.bastamag.net/spip.php?page=imprimer&id_article=5681

ferroviaire à Grande Vitesse du Sud-Ouest – on parle de la « LGV GPSO » dont la déclaration d'utilité publique a été signée le 5 juin 2016 par le secrétaire d'État aux transports – et d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes.

« Nous avons souhaité intégrer au film ces deux projets pour donner une portée plus générale à notre propos et, à partir de ces exemples de grands projets d'infrastructures de transport, essayer d'y apporter des éléments de réponse. L'ambition de ce film est ainsi de proposer une réflexion, incarnée dans ces projets mais éclairante sur d'autres sujets, sur la façon dont se prennent les décisions publiques en France aujourd'hui. »

A partir d'une centaine d'heures d'entretiens, les réalisateurs font dialoguer les différents acteurs de ces controverses : les gens touchés dans leur quotidien, les associations engagées contre les projets, les élus qui les combattent ou les soutiennent, les hauts fonctionnaires, les journalistes qui rendent compte de ces conflits. Un film d'utilité publique, alors que se déroule le 26 juin prochain le référendum autour de la construction ou non de l'aéroport à Notre-Dame-des-Landes.

Connaître toutes les dates de projections sur le site du film : linteretgeneraletmoi.tumblr.com

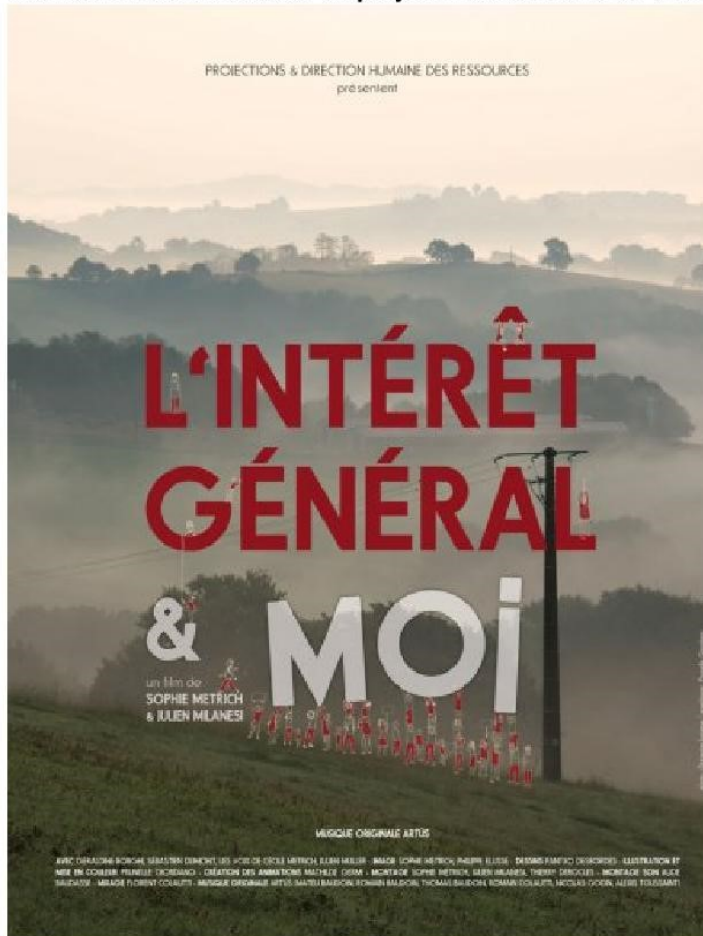


Photo de une prise à Notre-Dame-des-Landes, transmise par les réalisateurs du film.

Cet article vous a intéressé ? Basta ! a besoin de ses lecteurs pour poursuivre son travail, faites un don sur bastamag.net.

Basta ! (<http://www.bastamag.net>) est un site d'information indépendant sur l'actualité sociale et environnementale. Constitué d'une équipe de journalistes et de militants associatifs, Basta ! contribue à donner une visibilité aux enjeux écologiques, aux actions citoyennes, aux revendications sociales, aux mouvements de solidarité et aux alternatives mises en œuvre.

22 juin 2016

Julien Milanesi : « L'intérêt général ? Mais au nom de qui et au nom d...

<https://reporterre.net/Julien-Milanesi-L-interet-general-Mais-au-nom-d...>

REPORTERRE A BESOIN DE VOUS

du 8 juin au 8 juillet



Soutenez Reporterre

Accueil > Editorial > Entretien >

Julien Milanesi : « L'intérêt général ? Mais au nom de qui et au nom de quoi ? »

22 juin 2016 / Entretien avec Julien Milanesi



Les grands projets d'infrastructures bouleversent des vies quand des maisons et des terres sont sacrifiées sur l'autel de l'intérêt général. Pourtant, cette notion n'a rien

Julien Milanesi : « L'intérêt général ? Mais au nom de qui et au nom d... » <https://reporterre.net/Julien-Milanesi-L-interet-general-Mais-au-nom-d...>

En poursuivant votre navigation sur ce site, vous acceptez l'utilisation de cookies pour vous proposer d
contenus et services adaptés **OK**
JULIEN MILANESI, COREALISATEUR DU FILM L'INTERET GENERAL ET MOI.

Julien Milanesi est économiste. La cinéaste Sophie Metrich et lui ont réalisé le documentaire L'Intérêt général et moi, dans lequel ils font témoigner des opposants à trois projets d'infrastructure de transport : l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes, l'autoroute A65 entre Pau et Langon et la LGV entre Bordeaux et Toulouse.



Julien Milanesi et Sophie Metrich.

Reporterre — Pourquoi avoir choisi de traiter votre documentaire sous l'angle de l'intérêt général ?

Julien Milanesi — Le film débute avec la construction de l'autoroute A65. J'ai été directement concerné par ce projet puisqu'il passe par le village où je vivais. On est donc parti d'un échec. Comment sort-on debout de cette expérience ? Qu'est-ce qu'on en fait de positif ? On a d'abord pensé à l'idée de sacrifice et d'outrage, en constatant, Sophie et moi, la souffrance des gens sur place. Au nom de quoi sacrifie-t-on leur maison et leur terre ? La réponse est : « *Au nom de l'intérêt général.* » Cette notion, avec la déclaration d'utilité publique, qui valide l'expropriation, permet de passer au-dessus de la propriété privée, pourtant protégée en France au plus haut degré. Ce film est donc un questionnement sur la manière dont on le définit, au nom de qui et au nom de quoi.

Vous consacrez une partie de votre documentaire au travail des journalistes. Quel est le rôle des médias dans la prise de conscience de ce que peut être l'intérêt général ?

En poursuivant votre navigation sur ce site, vous acceptez l'utilisation de cookies pour vous proposer des contenus et services adaptés OK

l'on a vécu une situation difficile avec le journal local, *Sud-Ouest*. Il caricaturait nos arguments en centrant ses articles sur les questions de nature et d'espèces menacées. Alors que nos arguments [contre le projet] dépassaient ce cadre-là en abordant notamment les questions économiques et financières. Le traitement des journalistes ne permettait pas d'interroger globalement le projet. Aucun journaliste n'était chargé de couvrir ce dossier, ils se sont contentés de relayer la parole officielle et celle des associations sans travail de recherche.

Un relais médiatique contribue-t-il à accentuer la mobilisation contre ce type de projet ?

Dans un endroit où il y a un monopole médiatique, ça compte énormément. Un sujet est facilement débattu s'il apparaît dans le journal. Nous n'avions eu aucun débat avec des élus et il me semble que c'est le rôle des médias de faire exister ce type de débat.



Dans le documentaire, le journaliste Michel Laffargue dit qu'un journaliste « doit toujours s'interroger sur ce qui nous est présenté comme évident », notamment la parole officielle. L'État n'est donc pas fiable ?

Effectivement, c'est là où le travail journalistique est défectueux. On est dans une infériorité symbolique. Quand on développe des arguments, on nous prend moins au sérieux qu'un député local. Cette infériorité, on l'a retrouvée dans quelques lieux de discussions. Pour le cas de l'A65, la consultation publique ne nous a pas permis de nous défendre. On avait l'impression que l'opposant était considéré comme l'emmerdeur du fond de la salle. La parole des opposants est très difficile à faire entendre.

En poursuivant votre navigation sur ce site, vous acceptez l'utilisation de cookies pour vous proposer d
contenus et services adaptés **OK**

montrer que la contestation de ces projets peut concerner tout le monde ?

On a fait le choix d'inverser la situation symbolique classique en prenant le temps de rencontrer les gens chez eux. Ils ont pu s'exprimer sans contrainte de temps. On n'obtient pas la même chose lorsqu'on interroge les personnes en pleine manifestation. On a recueilli une parole posée, argumentée de personnes qui sont devenues expertes sur ces sujets. Dans le film, on peut entendre l'expression d'un militant, « *on est 100.000 à savoir compter, lire et écrire* ». Cette phrase fait référence aux journalistes qui pensent toujours que la vérité appartient à la parole officielle.

Si les rapports d'expertise remettent en cause la pertinence de tels projets, pourquoi l'État continue-t-il à vouloir les mettre en œuvre ?

Cette question est centrale dans le film. Ces projets régionaux sont portés au plus haut niveau. La décision finale de construction appartient au ministre. Sa décision peut donc aller à l'encontre des intérêts régionaux. Pour reprendre l'exemple de l'A65, le ministre des Transports a eu le dernier mot. Pourquoi les élus s'entêtent-ils pour des projets contestés par des rapports d'expertise ? Penser que c'est uniquement dû aux intérêts particuliers n'apporte pas de réelle réponse.

Selon moi, l'explication vient d'une opposition entre deux visions du monde et, par conséquent, de l'intérêt général. La première pense encore que le développement économique passe par la construction d'infrastructures, par une recherche permanente de la vitesse et par l'insertion des villes dans la mondialisation. Mais cette idée est fondée sur des hypothèses de croissance. La deuxième vision, que je partage, est alternative. Selon moi, la croissance économique telle que l'on a pu la vivre jusqu'à présent est terminée. Penser à la transition écologique nous force à considérer le changement climatique comme une priorité majeure en termes de politiques publiques. Quand on est soucieux de l'impact environnemental, on ne peut accorder de l'argent public à de tels projets. Ce sont deux visions profondément opposées.

En poursuivant votre navigation sur ce site, vous acceptez l'utilisation de cookies pour vous proposer d
contenus et services adaptés OK



La danseuse Géraldine Bonghi, dans le documentaire « L'Intérêt général et moi ».

Victor Pachon [membre de l'association Cade] dit dans votre film : « On a fini de consommer comme si on avait trois planètes de rechange, cette conscience va nous obliger à plus de modestie. » Pensez-vous que cette prise de conscience se généralise ?

Pour l'A65, on s'est battu dans l'indifférence générale, y compris de la part des grandes associations de défense de l'environnement, qui ne percevaient pas les enjeux de ce dossier. Aujourd'hui, on observe qu'on ne peut plus avoir de projet de Center Parcs, de grande surface, de parking, de contournement routier, sans qu'une contestation s'organise. Quelque chose change, on ne peut plus bétonner en paix. Ces gens qui se lèvent ne sont pas forcément des militants pour l'écologie. On peut y voir l'émergence d'une écologie populaire, des gens qui ont fait l'expérience de la perte des territoires, de la disparition d'une forêt, ou encore du bétonnage de terres agricoles et de zones humides. Ils expriment leur mécontentement et estiment que c'est terminé, on en a vu suffisamment disparaître.

Comment expliquer que Notre-Dame-des-Landes soit un des symboles de la lutte contre les grands projets inutiles ?

Ce qui change, ce sont les modes d'action. Avec l'idée de s'opposer avec son corps lorsque l'on voit qu'il n'y a plus d'alternative. Avec l'A65, le rouleau compresseur est passé et on sentait bien que, à moins de mettre son corps en jeu, on ne pouvait plus rien faire. On s'est posé la question, mais on n'était pas assez nombreux. Et une autoroute ou une LGV sont plus difficiles à bloquer qu'un équipement groupé au même endroit, comme l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes. À partir du moment où les gens mettent leur corps en travers, on change la forme des luttes.

En poursuivant votre navigation sur ce site, vous acceptez l'utilisation de cookies pour vous proposer d
contenus et services adaptés **OK**



Le danseur Sébastien Dumont.

Pourquoi avoir choisi d'introduire des passages de danse contemporaine ?

Le film tourne autour de la notion du sacrifice et d'outrage. On voulait raconter ces histoires, parfois dénigrées, en retransmettant la souffrance des personnes qui voient leur vie bouleversée, sans pour autant faire de sensationnalisme. Sans faire comme beaucoup, qui laissent pleurer les gens devant la caméra. La danse est un moyen d'exprimer cette douleur. Il est important pour nous de dire que ces récits ne sont pas que des discours. Il y a aussi beaucoup d'émotions, de sentiments, de douleurs, de choix et d'expériences collectives. La danse reconstitue le parcours émotionnel des personnes qui vivent ces problèmes au plus près.

► *Propos recueillis par Estelle Pereira*

► **L'Intérêt général et moi**, réalisé par Sophie Metrich et Julien Milanesi, produit par **DHR**.



L'intérêt général et moi



Ce film réalisé par Sophie Metrich et Julien Milanesi est une réflexion sur l'intérêt général à partir de trois projets d'infrastructure de transport : l'autoroute Langon Pau (A65), la Ligne à Grande Vitesse (LGV) Sud Ouest et l'aéroport Notre Dame des Landes à Nantes. Un mois avant le référendum sur Notre-Dame-des-Landes, ce documentaire qui invite à la réflexion tombe à pic. Sophie Metrich, réalisatrice, et Julien Milanesi, économiste, maître de conférences à l'université Paul Sabatier de Toulouse et chercheur au Laboratoire d'Étude et

de Recherche appliqué en Sciences Sociales (LERASS), partent d'un projet qu'ils connaissent bien : la construction de l'autoroute A65 Pau-Langon. Ils s'étaient personnellement engagés dans la lutte. C'est après que la décision soit prise, qu'ils ont décidé de faire un film en élargissant à deux autres projets, la LGV Sud-Ouest et l'aéroport Notre-Dame-des-Landes.

« Pendant six ans, ils ont donné la parole à des élus, dirigeants politiques nationaux et locaux, militants associatifs, journalistes, fonctionnaires, pour tenter de définir ce qu'est l'intérêt général, qui le définit et sur quels fondements. Il est question d'un sacrifice, celui d'une terre habitée, de ses paysages, de ses cours d'eau, de ses chemins, de ses villages, de ses maisons, de ses souvenirs. Et la question est celle de la justification : au nom de quoi ce territoire est-il sacrifié ? en échange de quoi ? sur l'autel de quels espoirs, de quels principes ?

Démontant la caricature médiatique récurrente opposant l'intérêt général incarné par des élus et l'intérêt particulier porté par des riverains touchés par le syndrome du NIMBY (de l'anglais « not in my back yard »), ils entraînent le spectateur vers une réflexion de plus en plus approfondie et très documentée notamment avec des images d'archives ou la lecture d'un arrêté de la Direction Environnement de l'Aquitaine autorisant la destruction par Aliénor d'une impressionnante liste d'espèces protégées pour la construction de l'A65.

Le film pointe les manipulations de chiffres, les surestimations, l'hypocrisie des PPP (Partenariat Public Privé) car il y a toujours une clause qui dit qu'en cas de faillite c'est la collectivité qui récupère l'équipement et les dettes qui y sont liées ! Cette clause est l'article 40 dans le contrat de concession de l'A65. Elle apparaît également dans celui avec Vinci pour l'aéroport Notre-Dame des Landes. Aujourd'hui les pertes de l'A65 s'élèvent à 35 millions d'euros par an ! Hervé Kempf (JNE) rappelle le cas de Bernard Hagelsteen, préfet de Loire Atlantique, responsable de l'enquête coût-bénéfice du projet d'aéroport, qui a quitté son poste pour devenir quelques temps plus tard conseiller chez... Vinci!

Le film est rythmé par des séquences d'expression corporelle avec Géraldine Borghi et Sébastien Dumont, un couple de danseurs immédiatement suivies de citations. Ma préférée : « A l'instant qu'un peuple se donne des représentants, il n'est plus libre » signée Jean-Jacques Rousseau.

En salle le 1er juin

- QUI SUIS-JE



Journal
photogr
Spéciali
environn
Mes sec

presse écrite, édition, int
Mes convictions: mon
monde pour donner env
vite, car il y a urgence

• CONTACT

• Toute reproduction
textes publiés sur ce l
tiellement, est soumise



- RECHERCH